

L'EXEMPLE ALLEMAND EST-IL A SUIVRE ?

Si le gouvernement français aime voir ce qui se passe à l'étranger pour proposer des solutions nouvelles en France, il est à craindre que l'exemple allemand, avec la libre circulation des personnes au sein de l'Union Européenne, fasse du bruit dans l'hexagone.

En effet, depuis peu, une polémique majeure est née en Allemagne autour des soins à domicile à prix discount.

Pour deux euros de l'heure, vous pouvez être soigné à domicile 24H/24 en Allemagne. Ce service à prix discount fourni par une main d'œuvre d'Europe de l'Est, suscite le malaise, alors que le pays manque d'aides-soignants.

« Vous avez besoin de soins jour et nuit ? McPflege a la solution », tel est le slogan affiché en toute légalité sur le site de l'entreprise de service basée à Brême dans le Nord de l'Allemagne et qui propose ses prestations pour 2 euros de l'heure.

Le concept qui s'appuie sur la liberté de prestation de service au sein de l'UE a été immédiatement critiqué par le corps médical, des syndicats et l'organisation Caritas. Tous mettent en doute sa légalité et craignent un dumping des prix et une perte de qualité dans un pays vieillissant où près de 2 millions de personnes ont besoin de soins quotidiens.

McPflege a annoncé début août une proposition d'assistance à domicile 24H/24 coûtant entre 1500 et 1700 euros par mois, ce qui correspond à un salaire horaire de 2 euros. À cela s'ajoute un honoraire annuel de 570 euros pour son rôle d'intermédiaire dans la recherche d'un personnel parlant allemand, assuré et employé légalement dans les nouveaux pays membres de l'UE.

Pour l'heure, le recrutement viserait principalement des aides-soignantes hongroises. En comparaison, il faut compter habituellement jusqu'à 5000 euros par mois pour une main d'œuvre locale employée à temps complet sur le marché allemand.

Si les syndicats se battent contre ce genre de service, d'autres experts approuvent cette démarche : « Je ne vois pas pourquoi le personnel hongrois ou polonais devrait travailler moins bien que la main d'œuvre allemande » a affirmé Peter Oberender, expert en matière de santé. Selon des estimations fiables, près de 100 000 femmes d'Europe de l'Est s'occupent déjà de personnes nécessitant des soins dans des familles, pour la plupart d'entre elles de façon illégale.

Certes, ce n'est que l'exemple allemand, mais McPflege a des projets d'expansion à court et moyen termes sur tout le territoire allemand et dans tous les pays voisins dont la France.